



COMMUNE DE  
SAINTE-CROIX



# GUIDE DU TRI

DES DÉCHETS

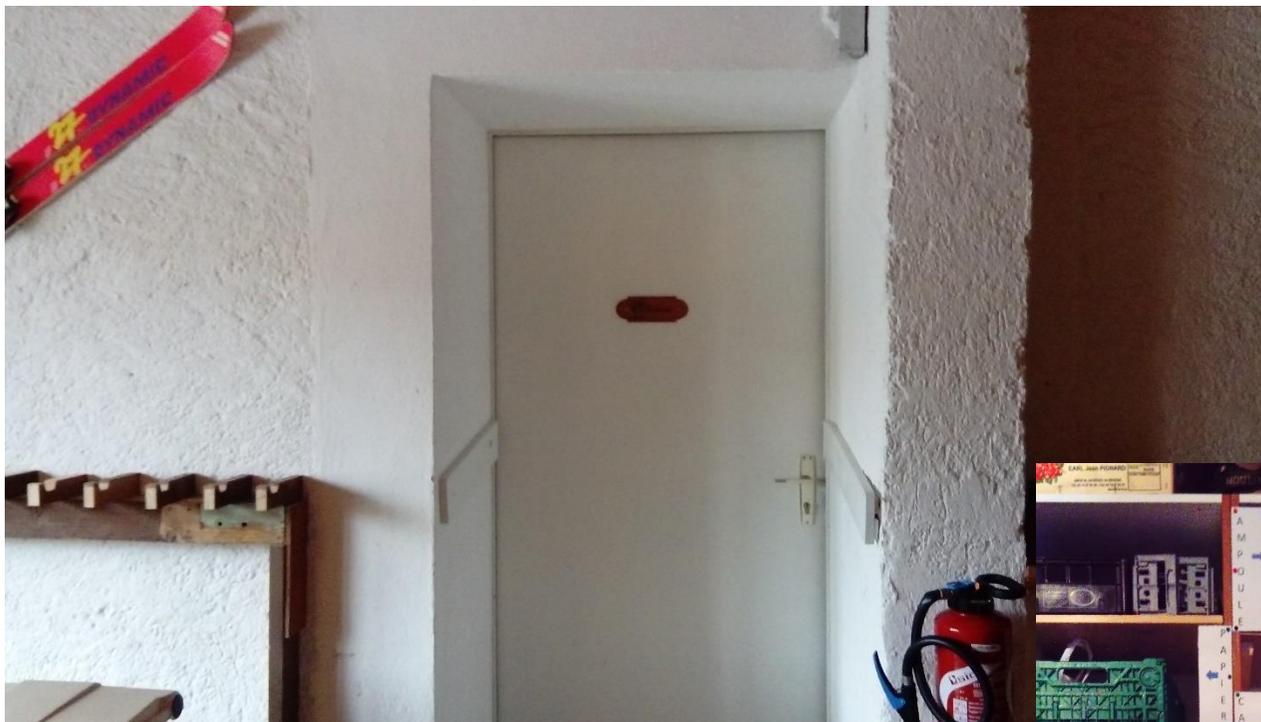


AMBASSADEUR  
DU TRI

☎ 0800 1450 00

NUMÉRO GRATUIT • HEURES DE BUREAU • [WWW.SAINTE-CROIX.CH](http://WWW.SAINTE-CROIX.CH)

Vous pouvez trier vos déchets et ensuite les déposer au local, pour y accéder traverser le réfectoire principal.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### À JETER DANS LE COMPOST

- Les épluchures
- Les plantes et les fleurs (sans pot)
- Les fruits et légumes gâtés
- Le marc de café avec filtre
- Les restes de repas
- Les coquilles d'œufs

Ne pas confondre biodégradable et compostable. Seuls les emballages munis du pictogramme ci-dessous peuvent y être jetés:

### COMPOSTABLE

Si vous avez un jardin, n'hésitez pas à faire  **votre propre compost**, cela vous donnera un terreau de haute valeur!



AFIN DE DÉSENGORGER LES ÉCOPOINTS,  
MERCİ DE PRIVILÉGIER LE DÉPÔT DE  
VOS DÉCHETS À LA DÉCHÈTERIE !



**CES DÉCHETS-LÀ,  
J'EN FAIS QUOI ?**

 <b>URBAINS INCINÉRABLES</b>	 <b>OBJETS ENCOMBRANTS</b>
» CONTAINERS COMMUNAUX	» DÉCHÈTERIE
Déchets incinérables (non recyclables) pouvant entrer dans un sac poubelle officiel : Emballages de lessive, papiers souillés, berlingots de boissons, plastiques, produits d'hygiène, etc.	Gros mobilier, moquettes, matelas, bois imprégné, sagex, skis, etc.
 <b>COMPOSTABLES MÉNAGERS</b>	 <b>COMPOSTABLES DE JARDIN</b>
» DÉCHÈTERIE	» DÉCHÈTERIE
» ECOPOINTS	
Restes de cuisine et de repas, pain rassis, plantes, fruits et légumes gâtés, cendres de bois froides, etc.	Gazon, feuilles, tailles de haies, branchages, paille, etc.
 <b>PAPIER-CARTON</b>	
» DÉCHÈTERIE	<b>NON ADMIS :</b> sacs d'aliments, berlingots, serviettes et nappes en papier, papiers souillés, cirés ou plastifiés, cartons de lessive, cabas de supermarché, cartons à pizza souillés (à jeter dans un sac officiel).
» ECOPOINTS	
Journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques, tout le carton d'emballage, etc.	

 <b>VERRE</b>	 <b>CAPSULES CAFÉ/THÉ</b>
» DÉCHÈTERIE	» POINT DE VENTE
» ECOPOINTS	» ECOPOINTS
Bouteilles et bocaux	
 <b>PET</b>	 <b>ALUMINIUM</b>
» DÉCHÈTERIE	» DÉCHÈTERIE
» ECOPOINTS	» ECOPOINTS
» POINT DE VENTE	
Bouteilles de boissons uniquement, avec le logo PET. <b>RAPPEL :</b> pensez à écraser vos bouteilles. <b>NON ADMIS :</b> bouteilles d'huile et de vinaigre, emballages de produits cosmétiques et lessives (à jeter dans un sac officiel).	Cannettes, tubes et barquettes, séparés soigneusement du fer blanc. <b>RAPPEL :</b> pour différencier l'aluminium des matériaux ferreux : contrairement au fer, un produit en alu ne colle pas à l'aimant. <b>NON ADMIS :</b> emballages composites (alu-plastique, alu-carton).
 <b>FER BLANC</b>	 <b>OBJETS MÉTALLIQUES</b>
» DÉCHÈTERIE	» DÉCHÈTERIE
» ECOPOINTS	
Boîtes de conserve. <b>NON ADMIS :</b> peinture, sprays ou solvants entamés.	Tous les gros objets métalliques, sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique, etc.